

Arrêté n°AA-2021-09 du 24 août 2021 en faveur de Monsieur Etienne VIDECOQ  
**Nomination à la fonction de Chef du Département d'enseignement  
Energétique et Thermique (ET)**

**Le Directeur de l'ISAE-ENSMA**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;  
Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département Energétique et Thermique (ET) en date du 12 juillet 2021 ;

**Arrête :**

**ARTICLE 1 - NOMINATION**

Monsieur Etienne VIDECOQ, Maître de Conférences, est nommé Chef du département d'enseignement Energétique et Thermique (ET).

**ARTICLE 2 - LES MISSIONS**

Les missions du Chef de département se déclinent selon les points suivants :

- assurer la coordination des activités du département et en assurer la représentation dans les instances de l'Ecole ;
- proposer au Directeur des Etudes la répartition des enseignements entre les enseignants du département en concertation avec l'ensemble des enseignants permanents et non permanents du département ;
- préparer les projets d'équipement de son département ;
- assurer la gestion des moyens matériels et financiers propres au département ;
- étudier périodiquement avec ses collègues l'évolution des enseignements.

**ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE**

Pour réaliser cette mission, Monsieur Etienne VIDECOQ pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

**ARTICLE 4 - DATE D'EFFET**

La nomination de Monsieur Etienne VIDECOQ en qualité de Chef du département Energétique et Thermique (ET) prend effet à compter du 1er septembre 2021 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 24 août 2021, en deux exemplaires originaux.

Le Chef du département  
Energétique et Thermique (ET)

  
Etienne VIDECOQ

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

  
Roland FORTUNIER

Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le

24 AOUT 2021

Copie : Service RH, DGS, Direction des études.

Arrêté n°AA-2021-10 du 24 août 2021 en faveur de Monsieur Ashwin CHINNAYYA  
**Nomination à la fonction de Chef de Département adjoint  
du Département d'enseignement Energétique et Thermique (ET)**

**Le Directeur de l'ISAE-ENSMA**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;

Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;

Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;

Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département d'enseignement Energétique et Thermique (ET) en date du 12 juillet 2021 ;

**Arrête**

**ARTICLE 1 - NOMINATION**

Monsieur Ashwin CHINNAYYA, Professeur des Universités, est nommé Chef de département adjoint du Département d'enseignement Energétique et Thermique (ET).

**ARTICLE 2 - LES MISSIONS**

Le Chef de Département adjoint assiste le Chef de Département dans ses missions selon le fonctionnement du département concerné.

**ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE**

Pour réaliser cette mission, Monsieur Ashwin CHINNAYYA pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

**ARTICLE 4 - DATE D'EFFET**

La nomination de Monsieur Ashwin CHINNAYYA en qualité de Chef de Département adjoint du Département d'enseignement Energétique et Thermique (ET) prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 24 août 2021, en deux exemplaires originaux.

Le Chef de département adjoint  
du département Energétique et Thermique (ET)

Ashwin CHINNAYYA



Le Directeur de l'ISAE-ENSMA



Roland FORTUNIER

Transmis à Mme la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le

24 AOUT 2021

Copie :

- Service RH
- DGS
- Direction des études

